



IRIMI-VIVACE, 8 rue Saint-Maur - 75011 PARIS
Tel : 01 43 79 98 11 - musiq@irimi-vivace.fr - www.irimi-vivace.fr
Siret : 452 482 250 000 19

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13/12/2017

La réunion débute à 19h.

Présents : Béatrice Auzouy, Marie Guyard, Corinne Pagano, Craig Ryder, Claire Vialle

Dominique Guillermou excusée

Bruno Courtin, Isabelle D'Auzac, Aela Menguy, Christophe Nicolle

1) Préparation AG extraordinaire et AG annuelle

Il est décidé par le conseil d'administration qu'une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le mercredi 4 avril 2018 à 19h, au 163 rue de Belleville – Paris 19^{ème}.

L'ordre du jour de l'A.G.E sera le suivant :

- Approbation du changement de siège social de l'association
- Approbation des nouveaux statuts de l'association

L'Assemblée Générale de l'association IRIMI VIVACE aura lieu le 4 avril 2018, à 20h, au 163 rue de Belleville – Paris 19^{ème}.

L'ordre du jour de l'A.G. sera le suivant :

- 1) Rapport Moral du Président de l'association
- 2) Rapport d'activité de l'association, pour l'exercice 2017
- 3) Rapport financier de la Trésorière, pour l'exercice 2017
- 4) Quitus au Conseil d'Administration
- 5) Elections du Conseil d'administration et du bureau
- 6) Adhésions
- 7) Projets de l'association pour 2018
- 8) Questions diverses

Les convocations à l'A.G.E et à l'A.G seront adressées par email et par courrier le 19 mars 2018. Une liste à jour des adhérents doit être fournie à la secrétaire avant cette date sous format xls.

2) Situation au sein du C.A. et de l'association

- Dominique Guillermou a fait part de sa démission du C.A. de l'association et Corinne Pagano souhaite quitter le C.A. mais reste en poste jusqu'à l'AG du 4 avril, au cours de laquelle un nouvel administrateur sera élu au poste de secrétaire.
- A partir de juin 2018, Isabelle d'Auzac, arrêtera toute participation bénévole aux ateliers et souhaite déléguer les tâches administratives à d'autres membres. Bruno Courtin a besoin d'aide pour gérer les payes et charges sociales et les demandes de subventions.
- Marie Guyard a invité deux personnes déjà engagés dans le monde associatif : Mme Aela Menguy et M. Christophe Nicolle afin de leur présenter l'activité de l'association et savoir s'ils souhaiteraient s'investir dans l'association IRIMI-VIVACE.
- Isabelle d'Auzac demande que le siège social de l'association actuellement enregistré à son domicile soit modifié.
- Il est décidé d'un commun accord de déplacer le siège social, après approbation à l'A.G.E., à la Maison des Associations du XXème. Bruno Courtin et Craig Ryder rencontreront les responsables de cet organisme afin d'obtenir leur accord pour l'hébergement du siège social d'IRIMI-VIVACE.
- Il est également envisagé de changer de banque ou seulement d'agence.

3) Chantiers en cours

- Une refonte des statuts de l'association est envisagée depuis un certain temps. Mme Menguy propose de travailler sur la rédaction de nouveaux statuts. Le CA accepte de lui confier cette mission sur laquelle elle travaillera à partir de janvier 2018, en collaboration avec les autres membres du CA.
- Une refonte du site internet de l'association est en cours via Orange solidarité qui propose gratuitement la construction du site, à charge ensuite à l'association de faire les mises à jour. Cette mission est prise en charge par Bruno Courtin qui a déjà pris RDV le 22/12/2017 à 14h.
- Une vérification des salaires et des charges doit être faite.

4) Point sur la situation financière de l'association

La trésorière annonce que pour l'exercice 2017 le résultat de l'association est négatif : - 1844 €.

Le montant des adhésions et dons et en hausse (5 189€).

La participation des centres est de 10 350€, en baisse par rapport à l'année 2016.

Les subventions versées en 2017 s'élèvent à 7 800€ :

Ville de Paris	4 000€	Département 93	3 500€
Département 95	300€		

Selon le plan de trésorerie, l'association pourra fonctionner normalement jusqu'en décembre 2018.

5) Point sur l'activité de l'association

L'association a démarré en poursuivant son activité avec les 4 centres habituels. Depuis novembre 2017, une collaboration a commencé avec le foyer APFA de Sevran.

6) Adhésions

Il est proposé de maintenir le même montant pour les adhésions 2018.

7) Fête annuelle de l'association

Comme l'année dernière, la fête annuelle d'IRIMI-VIVACE est dissociée de l'AG. Ce point sera discuté lors d'une prochaine réunion.

Fin de la réunion à 21h.